

## ARTICLE III. — MUSCLES DE L'AVANT-BRAS.

*Préparation.* — Prolonger l'incision longitudinale faite au bras sur la face antérieure de l'avant-bras et de la main jusqu'à l'extrémité du doigt médus; cette incision doit être faite en plusieurs temps et à mesure qu'on dissèque chaque région. Cette incision comprendra à l'avant-bras la peau et l'aponévrose antibrachiale, mais à la main elle doit être superficielle et ne comprendre que la peau. Comme les muscles superficiels prennent une partie de leurs insertions supérieures à la face profonde de l'aponévrose, on doit laisser cette dernière sur les muscles dès qu'on rencontre des adhérences entre elle et les fibres charnues. Avant d'étudier les tendons des fléchisseurs à la paume de la main, il sera utile d'étudier préalablement l'aponévrose palmaire et le muscle palmaire cutané, qui doivent disparaître dans la préparation. Quand on est arrivé à la région palmaire on fera une incision transversale très-superficielle le long de la base des métacarpiens et on renversera les deux lambeaux en dedans et en dehors. Pour maintenir dans leur position normale les tendons fléchisseurs et extenseurs, on conservera, en avant, le ligament annulaire antérieur du carpe, en arrière, une bandelette assez large du ligament annulaire postérieur. Aux doigts, les tendons fléchisseurs sont contenus dans des gaines qu'on étudiera d'abord par leur face extérieure et qu'on ouvrira ensuite pour examiner la disposition des tendons contenus dans ces gaines; cette disposition étant la même pour tous les doigts, il suffira d'ouvrir cette gaine sur un seul, le médus par exemple. En arrière, il n'y a pas de gaines pour les tendons extenseurs.

Ces muscles, au nombre de vingt, se divisent en trois régions : muscles de la région antérieure, muscles de la région externe, muscles de la région postérieure.

## I. MUSCLES DE LA RÉGION ANTÉRIEURE (Fig. 81 et 82).

Ces muscles se répartissent en trois couches : 1° la couche superficielle se compose de cinq muscles dont les insertions supérieures remontent jusqu'à l'humérus et se font à l'épitrôchlée par un tendon commun (Fig. 20, N), *muscles épitrôchléens*; ce sont, de dehors en dedans, le rond pronateur, le grand palmaire, le palmaire grêle, le fléchisseur superficiel des doigts et le cubital antérieur; 2° la couche moyenne est formée par des muscles allant des os de l'avant-bras aux doigts, le long fléchisseur propre du pouce en dehors, le fléchisseur profond des doigts en dedans; 3° la couche profonde est constituée par un seul muscle allant du radius au cubitus et n'occupant que le quart inférieur de l'avant-bras, le carré pronateur.

*Nerfs.* — Tous ces muscles, sauf le cubital antérieur et les deux faisceaux internes du fléchisseur profond des doigts innervés par le nerf cubital, sont innervés par le nerf médian.

## 1° Rond pronateur (Fig. 81, A, 5).

Ce muscle, qui forme la saillie interne oblique du pli du coude, s'attache en haut à l'épitrôchlée et un peu au bord interne de l'humérus (Fig. 20, Q), et à la partie interne de l'apophyse coronôide du cubitus en dedans du brachial antérieur (Fig. 21, K). Bientôt ses fibres donnent naissance à un tendon, qui paraît sur la face antérieure du muscle, se porte obliquement en bas et en dehors, s'enroule autour du radius et va se fixer à l'empreinte rugueuse existant vers le tiers moyen de la face externe de cet os (Fig. 21, K).

*Rapports.* — Recouvert par l'aponévrose et à son insertion radiale par l'huméro-radial, les radiaux externes et l'artère radiale, il recouvre le bra-

chial antérieur et le fléchisseur superficiel. Le nerf médian passe entre ses deux faisceaux supérieurs d'insertion.

*Action.* — Il est pronateur et, de plus, fléchisseur de l'avant-bras.

## 2° Grand palmaire (Fig. 81, A, 7).

Ce muscle, situé en dedans du précédent, s'attache en haut à l'épitrôchlée par le tendon commun des muscles épitrôchléens, descend un peu obliquement en bas et en dehors, et donne naissance, un peu au-dessus du milieu de l'avant-bras, à un tendon aplati; arrivé au carpe, ce tendon s'enfonce dans une gaine spéciale formée par le scaphoïde, la gouttière du trapèze et la portion externe du ligament annulaire antérieur du carpe et s'attache en s'élargissant à la partie antérieure de la base du deuxième métacarpien (Fig. 22, J); il est accompagné dans cette gaine par une bourse séreuse distincte.

*Rapports.* — Il est recouvert à l'avant-bras par l'aponévrose et la peau, sous lesquelles son tendon fait une saillie prononcée; au poignet il s'enfonce profondément sous les muscles du pouce. Il recouvre le fléchisseur superficiel et le tendon du fléchisseur propre du pouce, qu'il croise. Son bord externe est longé par l'artère radiale.

*Action.* — Il est fléchisseur de la main sur l'avant-bras en même temps qu'il incline sur le bord radial; cette action s'exerce surtout sur l'articulation radio-carpienne. Accessoirement il est fléchisseur de l'avant-bras sur le bras et même légèrement pronateur.

## 3° Palmar grêle (Fig. 81, A, 8).

Ce petit muscle, qui manque environ une fois sur huit, situé en dedans du précédent, s'attache en haut au tendon commun des muscles épitrôchléens, et après un trajet de 0<sup>m</sup>,10, constitue un tendon grêle, aplati, qui descend un peu obliquement en dehors; au niveau du poignet il passe en avant du ligament annulaire du carpe et s'épanouit dans l'aponévrose palmaire en envoyant une expansion au court abducteur du pouce (Fig. 90, 2). Son tendon, très-superficiel, saillant sous la peau, est contenu dans une gaine aponévrotique distincte.

*Action.* — Il est tenseur de l'aponévrose palmaire et accessoirement fléchisseur de la main sur l'avant-bras.

## 4° Fléchisseur superficiel (Fig. 81, B, 10).

Ce muscle, épais, large, complètement visible après l'ablation des précédents, s'étend de l'épitrôchlée, du radius et du cubitus aux deuxièmes phalanges des quatre derniers doigts.

Il s'attache en haut à l'épitrôchlée par un tendon commun, à la partie interne de l'apophyse coronôide du cubitus et à l'interstice de la ligne oblique de la face antérieure du radius (Fig. 21, C). Nées de ces origines les fibres charnues se placent sur deux plans; le plan superficiel est destiné aux tendons du médus et de l'annulaire (Fig. 81, B, 11 et 12); le tendon du médus (12) reçoit les fibres venant du radius; celui de l'annulaire (11), les fibres venant du cubitus; tous deux en reçoivent du tendon épitrôchléen; le plan profond et

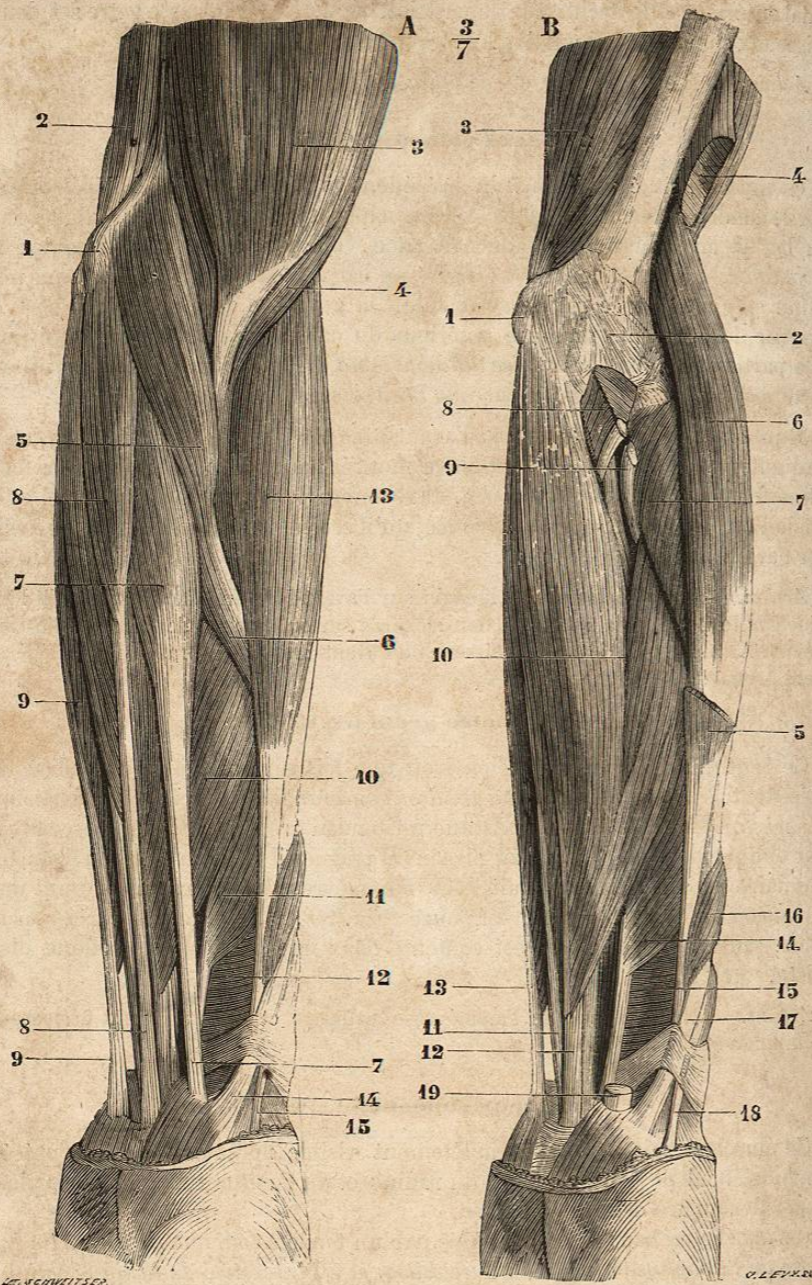


Fig. 81. — Muscles de la région antérieure de l'avant-bras; partie superficielle (\*).

(\*) A. Première couche. — 1) Épitrochlée. — 2) Triceps. — 3) Biceps. — 4) Brachial antérieur. — 5) Rond pronateur. — 6) Son tendon. — 7) Grand palmaire. — 8) Petit palmaire. — 9) Cubital antérieur. — 10) Fléchisseur superficiel des doigts. — 11) Fléchisseur propre du pouce. — 12) Carré pronateur. — 13) Huméro-radial. — 14) Long abducteur du pouce. — 15) Court extenseur du pouce.

interne, conique, simple, venant de l'épitrochlée, fournit les tendons de l'index et du petit doigt. Ces tendons ainsi superposés deux par deux, passent sous le ligament annulaire de la gouttière du carpe, avec les tendons du fléchisseur profond. Quant à la terminaison de ces tendons, elle sera décrite avec les tendons de ce dernier muscle.

*Rapports.* — Recouvert en partie par le rond pronateur, le grand palmaire, le palmaire grêle et le cubital antérieur, il recouvre le nerf médian, l'artère cubitale et les muscles fléchisseurs profond des doigts et propre du pouce.

*Action.* — Voy. mouvements des doigts.

### 3<sup>o</sup> Cubital antérieur (Fig. 81, A, 9).

Ce muscle, le plus interne de la région antérieure, s'insère en haut à l'épitrochlée et à l'olécrâne (Fig. 21, B) et à une arcade fibreuse intermédiaire sous laquelle passe le nerf cubital, enfin à l'aponévrose antibrachiale, et par elle à la crête du cubitus. Le tendon épais qui naît de ses fibres charnues paraît sur le bord antérieur du muscle et va se fixer au pisiforme (Fig. 22, B); le ligament allant du pisiforme au cinquième métacarpien continue physiologiquement son tendon qui peut être considéré comme s'insérant au cinquième métacarpien après avoir subi une réflexion au niveau du pisiforme. Une petite synoviale existe quelquefois entre son tendon et le pisiforme.

*Rapports.* — Recouvert par l'aponévrose, il recouvre le fléchisseur superficiel, le fléchisseur profond et le carré pronateur; l'artère cubitale, placée d'abord au-dessous de lui, longe ensuite le bord externe de son tendon.

*Nerfs.* — Il est innervé par le nerf cubital.

*Action.* — Il fléchit la main sur l'avant-bras en l'inclinant sur le bord cubital; son action s'exerce surtout sur l'articulation radio-carpienne. Accessoirement il est fléchisseur de l'avant-bras.

### 6<sup>o</sup> Fléchisseur profond des doigts (Fig. 82, A, 4).

Ce muscle, situé sous les deux précédents, se rend du cubital aux deuxièmes phalanges des quatre derniers doigts.

Il s'attache en haut aux deux tiers supérieurs des faces interne et antérieure du cubitus (Fig. 21, I) et au ligament interosseux; de là ses fibres charnues se divisent en deux faisceaux, un interne (Fig. 82, A, 6) pour le petit doigt, l'annulaire et le médus, un externe (5) pour l'indicateur, et donnent naissance à quatre tendons soudés entre eux (sauf celui de l'index) par des brides fibreuses, et qui se placent sous les tendons du fléchisseur superficiel. Arrivés aux doigts, les tendons des fléchisseurs superficiel et profond se comportent de la façon suivante: au niveau du tiers supérieur de la première phalange, le tendon du fléchisseur superficiel (Fig. 46, 19), d'abord cylin-

B. Deuxième couche. — 1) Épitrochlée. — 2) Partie antérieure de la capsule articulaire. — 3) Triceps. — 4) Long supinateur coupé à son insertion supérieure. — 5) Idem, à son insertion inférieure. — 6) Premier radial externe. — 7) Court supinateur. — 8) Brachial antérieur coupé à son insertion inférieure. — 9) Tendon du biceps. — 10) Fléchisseur superficiel. — 11) Tendon de l'annulaire. — 12) Tendon du médus. — 13) Cubital antérieur. — 14) Fléchisseur propre du pouce. — 15) Carré pronateur. — 16) Long abducteur du pouce. — 17) Son tendon. — 18) Court extenseur du pouce. — 19) Tendon du grand palmaire.

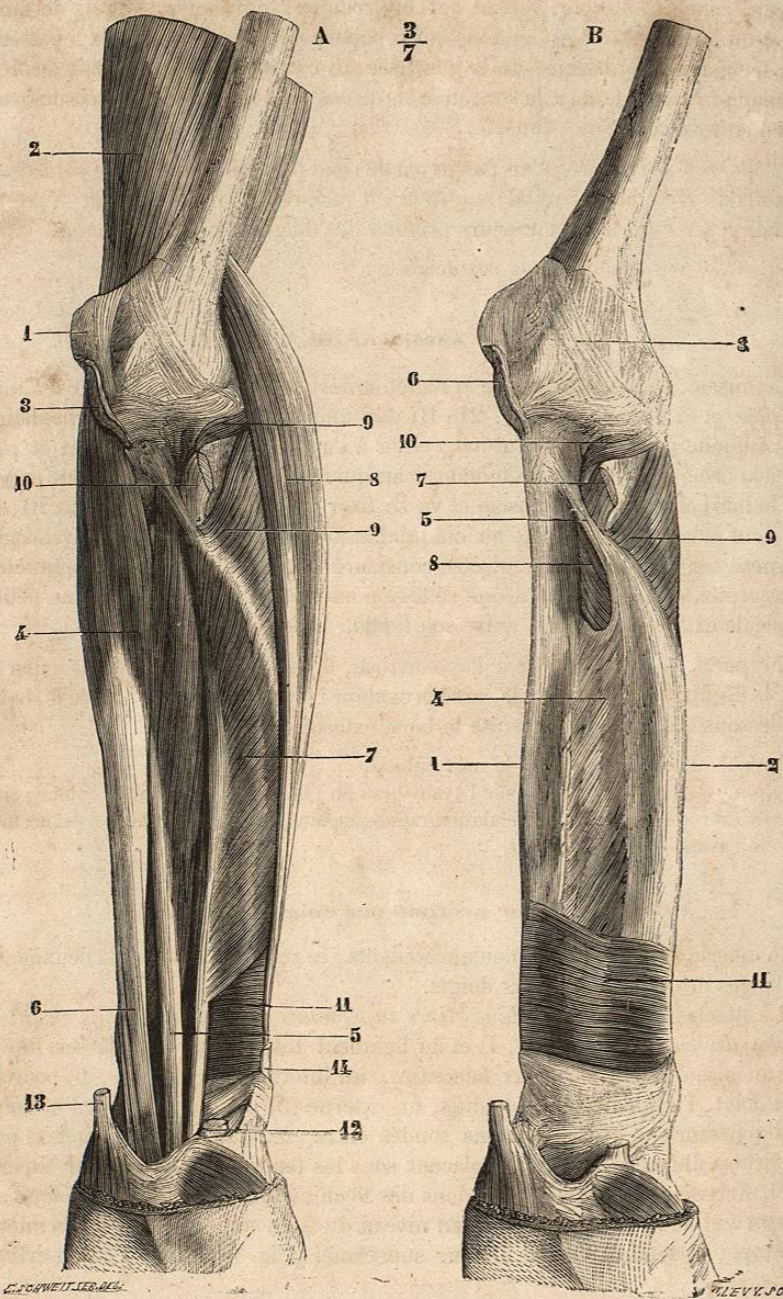


Fig. 82. — Muscles de la région antérieure de l'avant-bras; partie profonde (\*).

(\*) A. Première couche. — 1) Épitrôchlée. — 2) Triceps. — 3) Insertion coupée du fléchisseur superficiel. — 4) Fléchisseur profond. — 5) Faisceau de l'indicateur. — 6) Faisceau des trois derniers doigts. — 7) Fléchisseur propre du pouce. — 8) Deuxième radial externe. — 9) Court supinateur. — 10) Tendon du biceps. — 11) Carré pronateur.

drique, s'aplatit en gouttière en se moulant sur le tendon du fléchisseur profond et se bifurque; chacune des branches latérales de la bifurcation contourne les parties latérales du tendon du fléchisseur profond, puis passe au-dessous de lui; là, ces deux branches se soudent au niveau de l'articulation de la première et de la deuxième phalange et forment ainsi une boutonnière traversée par le tendon du fléchisseur profond; puis elles s'écartent de nouveau pour aller s'insérer aux crêtes des bords des deuxième phalanges. Ce tendon est rattaché aux phalanges, depuis sa soudure jusqu'à son insertion, par une bride synoviale (Fig. 46, 20) qui remonte jusque vers le milieu de la première phalange.

Le tendon du fléchisseur profond (Fig. 46, 18), situé d'abord sous le précédent, traverse sa boutonnière, se place en avant de lui et va s'attacher en s'élargissant à la partie antérieure, rugueuse, triangulaire de la base de la troisième phalange. Il est rattaché à la deuxième phalange par une bride synoviale, qui l'accompagne jusqu'à son insertion. Une mince ligne de séparation en deux moitiés latérales existe sur sa face antérieure. (Pour les synoviales qui accompagnent les tendons des fléchisseurs superficiel et profond, voy. *Synoviales de la main.*)

*Lombricaux* (Fig. 85, 9).

Aux tendons du fléchisseur profond sont annexés de petits muscles, les lombricaux, au nombre de quatre, désignés sous les noms de premier, deuxième, troisième et quatrième lombrical, en allant de l'index vers le petit doigt. Ils naissent des tendons du fléchisseur profond au-dessous du ligament annulaire, le premier et le deuxième, du bord radial des tendons de l'index et du médium, le troisième par deux chefs des tendons du médium et de l'annulaire, le quatrième de ceux de l'annulaire et du petit doigt. De là ils se portent au côté externe des quatre derniers doigts et se terminent en se réunissant aux tendons des interosseux (voy. *Muscles interosseux*).

*Nerfs.* — Les deux faisceaux internes du fléchisseur profond sont innervés par le nerf cubital, les deux faisceaux externes par le nerf médian. Les deux lombricaux internes (troisième et quatrième) sont innervés par le nerf cubital, les deux lombricaux externes (premier et second) par le nerf médian.

*Action.* — Voy. mouvements des doigts.

#### 7° Fléchisseur propre du pouce (Fig. 82, A, 7).

Ce muscle, situé en dehors du précédent, s'attache aux trois quarts supérieurs de la face antérieure du radius (Fig. 21, N), à l'aponévrose interosseuse, et par une languette, à l'apophyse coronoïde du cubitus. De là, les fibres, auxquelles s'ajoute souvent un petit faisceau venu de l'épitrôchlée (Fig. 80, B, 25), se rendent sur un tendon, qui longe le bord externe du muscle, passe sous le ligament annulaire dans le canal radio-carpien, en dehors des tendons des fléchisseurs communs, et va s'attacher à la deuxième phalange du pouce (Fig. 22, I).

*Action.* — Il fléchit la deuxième phalange du pouce.

pronateur. — 12) Tendon du grand palmaire. — 13) Tendon du cubital antérieur. — 14) Tendon du long abducteur du pouce.

B. Deuxième couche. — 1) Cubitus. — 2) Radius. — 3) Partie antérieure de la capsule articulaire du coude. — 4) Membrane interosseuse. — 5) Corde de Weitbrecht. — 6) Insertion coupée du fléchisseur superficiel. — 7) Tendon du biceps. — 8, 9, 10) Court supinateur. — 11) Carré pronateur.

**8° Carré pronateur** (Fig. 82, B, 11).

Ce muscle, épais, quadrilatère, à fibres transversales, situé à la partie inférieure et profonde de l'avant-bras, s'attache en dedans *au quart inférieur de la face antérieure et du bord interne du cubitus* (Fig. 21, O), en dehors, *au quart inférieur du bord externe, et de la face antérieure du radius* (Fig. 21, O). Par sa face profonde il contracte des adhérences avec la capsule radio-carpienne.

*Action.* — Il est pronateur.

## II. MUSCLES DE LA RÉGION EXTERNE.

Ce groupe se compose de quatre muscles : 1° trois allongés, côtoyant le radius et allant de l'humérus à l'extrémité inférieure de l'avant-bras et à la main; ce sont, en allant de la superficie vers la profondeur, l'huméro-radial, le premier radial externe et le deuxième radial externe; 2° un très-court, profond, n'occupant que le tiers supérieur de l'avant-bras, et appartenant en même temps aux régions antérieure et postérieure, c'est le court supinateur.

*Nerfs.* — Tous ces muscles sont innervés par le nerf radial.

**1° Huméro-radial ou long supinateur** (Fig. 81, A, 13).

Ce muscle, allongé, aplati, formant la saillie externe du pli du coude, s'attache en haut *au tiers inférieur du bord externe de l'humérus* (Fig. 20, K), et à l'aponévrose intermusculaire externe, et donne naissance, *au tiers inférieur de l'avant-bras, à un tendon aplati, qui va s'insérer à la base de l'apophyse styloïde du radius* (Fig. 21, L).

*Rapports.* — L'artère radiale longe son bord interne.

*Action.* — Il est fléchisseur de l'avant-bras sur le bras et réciproquement. *Il n'est pas supinateur* ou ne peut l'être que très-faiblement et dans la pronation forcée; par contre, dans la supination forcée, il est très-faiblement pronateur. Outre la flexion, son principal usage est de tirer le radius parallèlement à son axe et d'appliquer fortement la cupule du radius contre le condyle huméral. Cette action s'exerce principalement lorsque la main soulève un fardeau qui par son poids tend à entraîner le radius et à écarter sa cupule du condyle. C'est une action analogue à celle du sous-clavier sur la clavicule et l'articulation sterno-claviculaire.

**2° Premier radial externe** (Fig. 81, B, 6).

Ce muscle s'attache en haut *à la partie inférieure du bord externe de l'humérus* (Fig. 20, L), au-dessous du précédent, et, vers le milieu de l'avant-bras, constitue un tendon aplati, qui passe sous les muscles long abducteur et court extenseur du pouce, se dirige en arrière, se loge dans une gouttière du radius (Fig. 21, B, 17) et va se fixer *à la partie postérieure de la base du deuxième métacarpien* (Fig. 23, A).

*Action.* — Il est extenseur de la main et l'incline en même temps sur le bord radial; son action se fait surtout sentir sur l'articulation carpo-carpienne.

**3° Deuxième radial externe** (Fig. 82, A, 8).

Ce muscle, plus épais que le précédent, s'attache *à l'épicondyle* (Fig. 20, M) par un tendon commun avec les muscles superficiels de la face postérieure de l'avant-bras; il prend aussi des insertions à l'aponévrose et à une cloison fibreuse qui le sépare de l'extenseur commun des doigts. Son tendon paraît sur la face antérieure du muscle, vers son tiers supérieur, descend en se dirigeant un peu en arrière, se place dans la même gouttière que le premier radial en dedans duquel il est situé (Fig. 84, 6), passe sous les tendons des muscles long abducteur, court et long extenseurs du pouce, et va s'attacher *à l'apophyse postérieure de la base du troisième métacarpien* (Fig. 23, B).

Les tendons des radiaux sont unis par du tissu fibreux, et celui du deuxième l'est au radius par un tissu connectif lâche. Dans la gouttière du radius ils sont accompagnés par une synoviale tendineuse (voy. *Synoviales de la main et du poignet*). On trouve quelquefois une petite synoviale entre leurs tendons et la base du métacarpien. Entre la partie supérieure du deuxième radial et le court supinateur se trouve un tissu cellulaire lamelleux et comme une ébauche de bourse séreuse intermusculaire.

*Action.* — Il a la même action que le premier radial externe. Il sert en outre à tendre la partie antérieure de la capsule du coude.

**4° Court supinateur** (Fig. 82, B, 8, 9, 10).

Ce muscle, enroulé autour du tiers supérieur du radius, prend ses insertions fixes au ligament latéral externe suivant une ligne demi-circulaire, horizontale, et par ce ligament, *à l'épicondyle, au bord externe du cubitus et à l'excavation située au-dessous de la petite cavité sigmoïde* (Fig. 21, E). De là ses fibres se portent aux *faces postérieure, externe et antérieure du radius* en embrassant l'insertion du biceps, et *à la ligne oblique de la face antérieure du radius* (Fig. 21, E, E'). Ce muscle est traversé par la branche profonde du nerf radial.

Gruber a décrit, sous le nom de *tenseur postérieur du ligament annulaire*, un petit faisceau profond existant trois fois sur quatre, appliqué sur le segment postérieur externe du ligament annulaire; il naît du cubitus au-dessous de la petite cavité sigmoïde et se porte en haut et en arrière en croisant les fibres du court supinateur pour s'attacher à la partie externe du ligament annulaire. Un faisceau analogue, mais plus rare, existe à la partie antérieure, *tenseur antérieur du ligament annulaire*.

*Action.* — Il est l'agent essentiel de la supination conjointement avec le biceps.

## III. MUSCLES DE LA RÉGION POSTÉRIEURE (Fig. 83).

Ces muscles, au nombre de huit, se divisent en deux couches : une superficielle, une profonde. 1° La couche superficielle se compose de muscles insérés tous en haut à l'épicondyle par un tendon commun (Fig. 20, M), (*muscles épicondyliens*), et dirigés de haut en bas et de dehors en dedans; ce sont, en allant du bord radial vers le bord cubital, l'extenseur commun des doigts, l'extenseur propre du petit doigt, le cubital postérieur et l'anconé. L'insertion par le tendon commun se fait par une sorte de cône aponévrotique, divisé par